



19 / 20 / 21 novembre 08

Cinéma et audiovisuel :
quelles mémoires numériques pour l'Europe ?

LES SITUATIONS EUROPÉENNES [L'EUROPE, LA NATION, LA RÉGION ?] – 2

De la collection au web 2.0 : construire une identité

Table ronde animée par :

Isabelle GIANNATTASIO,
BnF.

Avec la participation de :

Jean-Yves de LEPINAY,
Forum des Images

Jacques BESSON,
Cinémathèque du Nord

Agnès DELEFORGE,
Pôle Image Haute-Normandie

Emmanuel PORCHER,
Centre Images

Jean-Yves de LEPINAY

Je vais commencer par un spot publicitaire qui est sur les écrans de cinéma depuis hier pour annoncer la réouverture du Forum des Images, le 5 décembre. C'est très court. Il a été réalisé par Michel GONDROY.

Projection d'un spot publicitaire.

Vous voyez que cela s'inscrit dans une mémoire. Tout de suite, on est dans le vif du sujet. Dans 15 jours, que sera le Forum des Images ? Vous avez vu les salles de projection. Une salle de consultation s'appellera maintenant la « salle des collections ». J'en dirai un petit mot. C'est une des grandes institutions culturelles parisiennes. Avant notre fermeture, il y a 3 ans, pour ces travaux lourds, nous avons plus de 300 000 spectateurs chaque année et 60 000 scolaires. C'est une institution très difficile à définir, parce qu'elle est très complexe. C'est une cinémathèque-vidéothèque dans la mesure où nous avons constitué une collection avec des supports que l'on conserve. Elle est née en 1988 sous le nom de Vidéothèque de Paris comme une mémoire de la ville de Paris. Cette mémoire est toujours au cœur de l'institution. Elle existe toujours. On continue à l'entretenir. C'est environ 5 000 heures d'images. Je ne vais pas la détailler puisqu'on en reparlera un

peu plus loin. Aujourd'hui, elle est totalement numérisée et elle sera accessible dans la salle dont je parlerai tout à l'heure.

Hier, Sylvie LINDEPERG parlait de ce moment de patrimonialisation des années 1980, d'injonctions mémorielles et de construction de récits collectifs. Je crois qu'on est complètement là-dedans. Nous n'en étions pas forcément conscients au moment où nous l'avons fait. C'est une position personnelle, mais je crois que ce n'est vraiment pas un hasard si nous sommes installés dans le trou des Halles - comme Michel GONDRY l'a vu. D'une certaine façon, quand la ville de Paris crée cette institution qui veut constituer la mémoire de la ville de Paris, c'est un peu une commémoration d'une beauté éternelle de la capitale sur les lieux mêmes du crime, puisqu'on sait bien que le quartier des Halles est le plus grand désastre urbanistique de la capitale. Je crois que ce n'est pas un hasard si c'est précisément dans ce trou que l'on a construit la mémoire de la ville. C'est assez significatif parce qu'il y a l'idée de construire une sorte de grand récit collectif consistant à dire que Paris est la grande ville du cinéma, qu'elle est représentée par les cinémas du monde entier. Je crois que ce n'est pas un mouvement conscient. Je crois que c'est intéressant au contraire de se dire maintenant : lorsqu'on constitue une mémoire, on participe à la construction d'un récit.

Dans l'Institution aujourd'hui, il y a toujours cette mémoire, mais c'est tout à fait autre chose. Je vais citer quatre particularités du Forum des Images, au-delà de cette collection.

- Nous présentons le cinéma et l'audiovisuel en tant qu'éclairage de notre propre regard – le regard des cinéastes, des créateurs – sur le monde. C'est le cinéma et l'audiovisuel pour ce qu'ils nous montrent du monde. C'est une première identité de cette institution.
- Nous réunissons toutes les images animées. Beaucoup de cinémathèques sont centrées sur un type de support. Depuis l'origine (je crois que nous étions les premiers à le faire dans les années 1980), nous avons tous les types de supports : la télévision, la vidéo, le cinéma ; mais aussi tous les genres : le film amateur, le film d'entreprise, etc. Ils étaient ensemble réunis, sans jeu de hiérarchie, etc., simplement pour ce qu'ils allaient dire au départ d'une ville.
- C'est un lieu de paroles et d'échanges : l'institution s'appelle maintenant « Forum des Images ». Ce n'est pas uniquement parce qu'elle est installée au forum des Halles. L'idée du mot « forum » est que c'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges. C'est une identité que l'on pousse de plus en plus. Quel serait le sens de regarder le cinéma de cette façon si ce n'était pas à partir de là pour créer du débat public ? Dans la réouverture, vous verrez qu'une des lignes de programmation est baptisée « Académie ». Ce mot peut paraître désuet, suranné, mais on le prend pour deux raisons : pour la liberté de paroles et d'échanges qu'il indique, et parce qu'il est un lieu. On parlera aussi de la question du local. L'Académie est un lieu physique, et il est important pour nous de dire qu'il y a un lieu physique pour ce débat et cet échange.
- C'est à la fois un lieu de patrimoine et un lieu de création. Je repense à la première intervention de ce colloque, celle de Lionel NACCACHE, où il disait que « c'est la même partie du cerveau qui sert à se projeter dans le passé et à se projeter dans l'avenir ». Le Forum des Images est bâti autour d'une mémoire et il est sur l'ensemble des images d'aujourd'hui. C'est pour cela que nous avons dans notre institution aussi bien le festival Nêmo (consacré au cinéma nouveau, interactif) que le festival Pocket Films qui interroge l'image prise avec le téléphone mobile.

Je voulais juste donner ces quatre identités pour présenter l'Institution.

Agnès DELEFORGE

Le Pôle Image est une association Loi 1901, nous sommes à Rouen en région Haute-Normandie.

Projection d'une vidéo.

C'est ce qui nous sert de générique. Habituellement, on met un habillage texte quand on fait des programmes. Nous avons un fonds essentiellement de films amateurs. Les prémises datent de 1978, lorsque Jean-Claude GUEZENNEC a fondé l'IRIS (Institut Régional de l'Image et du Son) à Rouen. Il avait créé cette association pour faire un travail autour de l'image, notamment vers les scolaires. Dès 1986, il s'est intéressé à ces fonds d'archives, amateurs, qui étaient disséminés. Avec François BURCKARD (directeur des Archives Départementales) et l'ethnologue Alain JOUBERT, qui œuvrait aussi dans la région, il a pris conscience qu'il fallait sauver ces images. On peut parler de 1986 pour la création de la mémoire audiovisuelle de Haute-Normandie qui était un département de l'IRIS. En 1986, c'était encore des bénévoles, des gens vraiment passionnés qui se sont attelés à cette démarche. En 1992, la région s'implique financièrement et crée un poste pour organiser ces archives et créer une base de données. En 1994, voyant l'intérêt que pouvaient avoir ces documents, la région crée une salle de conservation qui nous permet enfin d'accueillir les fonds repérés (essentiellement chez des particuliers) dans de bonnes conditions. En 1994 : lancement de la nouvelle base de données en collaboration avec nos collègues de la Cinémathèque de Bretagne, sur le fameux logiciel 4^e *Dimension*. Petit à petit, des fonds sont arrivés dans nos collections – j'en parlerai après.

Maintenant, nous sommes installés dans une autre institution qui s'appelle le Pôle Image Haute-Normandie, depuis 2000, qui a regroupé entre-temps deux autres associations : l'ARCA, qui s'occupe de l'aide à la production en région, le bureau d'accueil de tournage, et un fonds de mission photos dont l'objet est de travailler sur la résidence et l'édition de photographes en région (mais pas que des photographes régionaux). Puis, tout ce département – au départ à l'initiative de l'IRIS – sur les parties éducation à l'image qui coordonne toutes les opérations : « Un été au ciné-cinéville » qui est devenu « Passeurs d'images », Collège au Cinéma, Ecole au Cinéma, Lycéens au Cinéma. La Coordination de toutes ces opérations dites d'éducation à l'image font partie de ce Pôle Image Haute-Normandie.

Projection d'une vidéo.

Emmanuel PORCHER

Il n'y a pas de son parce que nous n'avions pas les moyens de payer une musique. Je vais me permettre de commenter très rapidement les éléments. Centre Images est une agence régionale portée par le Conseil régional, et aussi à l'initiative du ministère de la Culture. C'est un établissement public de coopération culturelle créé en 2006, qui présente un certain nombre d'activités que vous voyez se dérouler derrière moi. Beaucoup d'activités que nous menons sont quasiment les mêmes que celles de nos homologues du Pôle Image Haute-Normandie. Nous avons :

- un pôle création (soutien, aide sélective aux projets professionnels, documentaire, long-métrage, bureau d'accueil de tournage) ;
- un pôle éducation à l'image, dans lequel vous retrouvez les dispositifs cités par Agnès ;
- un pôle diffusion ;
- un pôle exploitation ; je suis également exploitant et je gère des Cinémobiles : 3 camions sillonnent la région et permettent d'aller dans 46 communes rurales pour faire de la diffusion cinématographique ;
- un pôle patrimoine, qui m'amène aujourd'hui.

Vous voyez que nous sommes impliqués en termes d'éducation à l'image sur des problématiques d'enseignement supérieur. Nous sommes en relation avec les universités et les IUFM, pour peu de temps encore. Nous travaillons aussi en termes de formation professionnelle sur des formations type CAP d'opérateurs projectionnistes. Là, vous avez les pratiques artistiques.

Je reviens sur le patrimoine qui, pour nous, est très récent. Le patrimoine est un volet qui a été mis en place dans le cadre de la création de l'EPCC. Avant l'EPCC, il y avait une association qui s'appelait « Atelier de Production Centre Val-de-Loire » créé en 1991. L'ensemble de ses missions a été repris, et nous y avons ajouté les Cinémobiles et le pôle patrimoine.

Sous ce terme « pôle patrimoine », vous avez des archives régionales pour le cinéma et l'audiovisuel. Nous nous sommes plus qu'inspirés des modèles breton et de la Haute-Normandie. Nous sommes même allés jusqu'à leur acheter leur base de données. Ils nous ont très gentiment accompagnés dans la mise en œuvre de ce projet. Les archives ont été mises en place sur un autre site. Là aussi, se posaient les questions de l'aménagement du territoire. Vous avez vu sur la première diapositive que nous avons 4 sites. Pour le patrimoine, c'est à Issoudun – charmante petite ville de l'Indre de 12 000 habitants. Nous étions sur la réhabilitation d'une friche industrielle dans laquelle nous avons pu installer un site tout à fait intéressant et une équipe de 5 personnes. Je me permets de vous donner quelques chiffres clés : 5 collaborateurs, un budget annuel de 250 000 euros. C'est un service au sein d'une autre entité, puisque Centre Images compte environ 35 collaborateurs. Ce n'est donc qu'une partie de notre activité. Le plan d'investissement pour l'installation était de l'ordre de 350 000 euros, réalisé sur 3 ans. Nous venons de l'achever.

Jacques BESSON

Projection d'une vidéo.

Cette cinémathèque est en train de se mettre en place. Bien entendu, on ne se substitue pas à l'Ina. Jean-Christophe AVERTY étant Président d'honneur, nous lui avons fait une place au début de cette présentation. La cinémathèque a été créée il y a 2 ans, en avril 2007. Depuis, nous avons mis en place le système de collecte et tout ce qui est cahier des charges pour la conservation des documents dans les meilleures conditions. Un de nos souhaits est de pouvoir conserver les films dans des conditions de température et d'hygrométrie adaptées (3°C). Ce sont les étapes. Pour l'instant, nous travaillons principalement sur des archives récentes ; ce sont celles que vous avez vues, qui arrivent dans notre fonds.

Isabelle GIANNATTASIO

Maintenant, je vais demander comment se constitue la collection. On a dit « collecter, c'est choisir », donc que choisissez-vous et comment ?

Jean-Yves de LEPINAY

Je vais revenir à l'histoire et au projet initial. L'idée de cette mémoire audiovisuelle de Paris est très ancienne dans l'histoire. Un point qu'il faut souligner est que les premières cinémathèques naissent de l'idée de conserver la mémoire de la ville – et non pas de conserver le cinéma. Ce sont les premières interventions au tout début du siècle. C'est le fameux texte de Boleslas MATUSZEWSKI : il n'a pas encore l'idée de conserver le cinéma comme un art (puisque ce n'est pas encore un art), mais il a déjà l'idée de conserver les archives de l'activité de la ville. Dans les toutes premières années du siècle, il a proposé au Conseil de Paris des projets de mémoire audiovisuelle de la ville de Paris, parce que le cinéma est né à Paris. C'est donc dans cette ville que naît cette conservation. Le projet de la Vidéotheque de Paris, puis du Forum des Images ne naît pas dans les premières années du siècle, mais beaucoup plus tard, en 1980. C'est une idée du poète et académicien français Pierre EMMANUEL, qui était aussi le premier Président de l'Ina. En 1980, il est allé voir Jacques CHIRAC, alors maire de Paris, en lui disant : « Il me semble que le cinéma ou l'audiovisuel, parce qu'il est né dans le siècle du développement de la ville, est le média qui sera le plus à même de rendre compte de ce phénomène urbain. »

Le projet de la Vidéotheque de Paris, c'est d'abord de collecter cette mémoire et de la rendre aux habitants de la ville pour les aider à construire leur propre vision de la ville et leur propre vie dans cette ville ; construire la mémoire et se l'approprier. Cette idée a des conséquences techniques et documentaires dont nous allons parler.

D'abord, c'est une mémoire régionale, mais d'un type un peu particulier parce que Paris est une ville particulière en elle-même et notamment dans son rapport au cinéma. Pendant des décennies, environ 80 % du cinéma français – et plus tard de la télévision française – se tourne à Paris ou en région parisienne. Cela lui donne un statut très particulier. Des centaines et des milliers de cinéastes ont filmé Paris. Quand on pense Paris et cinéma, on a déjà un fonds énorme en face de soi. Quand on constitue la mémoire régionale, on est dans une toute autre situation que celle de la cinémathèque de Bretagne, en Normandie, dans le Nord, etc. Cela ne veut pas forcément dire que le film amateur n'existe pas dans les collections du Forum des Images, mais il n'a pas le même statut que dans les autres collections. Le Parisien amateur filme très peu sa ville et les provinciaux – semble-t-il – ne filment pas non plus beaucoup la ville de Paris. C'est assez curieux. Il y a beaucoup d'images des colonies, des voyageurs, etc. Mais ce sujet n'est pas très traité par les amateurs. C'est un statut un peu particulier dans nos fonds.

Une autre raison explique qu'il s'agit d'une mémoire régionale. La collection de la Vidéotheque de Paris ayant été constituée autour de l'idée de l'accès très aisé à l'ensemble des collections par tous les publics, c'est vite devenu le lieu de référence de l'accès public à l'image du cinéma et de la télévision. Lorsque la salle de consultation s'est ouverte, c'était un événement. Il y a eu une transformation dans la demande de ce lieu. La question de la mémoire locale est devenue très secondaire du point de vue du public lui-même. C'était même pour nous un grand écart permanent que d'expliquer aux gens que, en réalité, cette collection était thématique sur Paris. Ce n'était pas du tout la demande du public. C'est une raison pour laquelle c'est une mémoire un peu particulière.

Pour revenir à la question du critère de choix de tout cela, nous sommes évidemment face à un fonds énorme : probablement plusieurs centaines de milliers de films, qui ont vocation à constituer cette mémoire audiovisuelle de Paris. On a tout de suite construit l'idée de la collection autour d'un concept. Dans notre jargon, on a appelé cela « la résonance », c'est-à-dire la capacité qu'ont des films, des œuvres, des documents à raisonner entre eux, alors qu'ils viennent éventuellement d'univers très différents. Je vais prendre un exemple pour expliquer cela. Un film comme *Mon Oncle* de Jacques TATI (1961) dit énormément de choses sur une évolution de la ville autour de Paris. Il y a tout un discours qui est porté. On s'est très vite rendu compte que c'est très intéressant de confronter ce film avec un documentaire produit la même année par La Caisse des dépôts et consignations qui s'appelle *Paris gris, Paris rose*, de Georges HERBUVEAUX. C'est l'anti *Mon Oncle*. Là où *Mon Oncle* nous montre le vieux Saint-Maure (avec cet immeuble mal fichu) finalement chaleureux, la maison Arpel qui a quelque chose de pseudo-fonctionnel, puis derrière les tours, etc., la Caisse des dépôts et consignations nous montre un Paris gris, ancien, qui est absolument catastrophique en termes d'hygiène, etc. Cela correspond à une réalité évidemment pour l'époque. Puis, il nous vante la construction de la cité des 4 000, fonctionnelle, moderne, etc., la même année. Évidemment, montrer les deux films côte à côte, pas seulement dans une salle de projection, mais les indexer, c'était aussi une des nouveautés que l'on a mise en œuvre. Ces films étaient décrits, indexés, y compris le cinéma de fiction. Ce qui était à l'époque assez rare. Cela permettait effectivement, si on interroge par urbanisme, de tomber à la fois sur le film de La Caisse des dépôts et le film de TATI, et de pouvoir les confronter. On voit résonner ces deux films, et on a construit la collection autour de ces idées de résonance. Il s'agissait en fait de constituer un portrait de la ville en ajoutant de multiples touches ; chaque touche, chaque film, chaque document étant choisi pour la place qu'il occupait dans l'ensemble déjà constitué. C'est un travail très exigeant. Cela signifie qu'en face de chaque document, il faut revisiter l'ensemble du fonds. Cela oblige évidemment de la part de l'équipe qui constitue ce fonds de très bien le connaître. Là aussi, nous avons des outils pour bien les connaître et les repérer, c'est le travail documentaire. On fait toujours un travail documentaire assez fourni : voir chacun des films, les analyser dans les détails, dans les séquences pour justement permettre de faire ce jeu de résonance. Ce travail mené pour la constitution de la collection est bien sûr accompagné par le travail de programmation, qui pour nous est dès le départ complémentaire. Les premières années, on ne présente d'ailleurs dans nos salles que les films de la collection que l'on confronte entre eux. C'était une gageure, parce qu'évidemment il fallait remplir plusieurs salles avec un fonds qui était encore relativement réduit.

Je voulais signaler que ce travail se poursuit. Cette collection se consulte toujours de la même façon. Notre fonds est quasi entièrement constitué d'acquisitions de droits auprès de producteurs professionnels. Nos partenaires sont essentiellement l'Ina, Gaumont et tous les producteurs, avec les difficultés que cela représente en termes de coûts, de maintien d'une collection comme celle-ci. Ce travail se continue, même si cette collection est devenue un élément seulement de l'Institution. J'ai parlé tout à l'heure de la façon dont aujourd'hui le Forum des Images est devenu une institution qui évoque le cinéma dans sa totalité. Une des évolutions naturelles liées à la numérisation, non seulement de notre collection, mais forcément de tous les équipements de notre salle qui est devenue une salle des collections, est que notre ancienne salle de consultation était limitée physiquement. Un robot allait chercher les cassettes dans un magasin, dont la capacité était limitée. Une fois les images numérisées, on accède à des disques durs. Nous ne croyons pas non plus au disque dur pour la conservation. En revanche, pour la diffusion, le disque dur fonctionne. On sait aujourd'hui que les capacités des disques durs ne sont plus tellement le problème. Nous pouvons gérer les volumes puisque nous sommes maintenant dans une deuxième étape où, non seulement on constitue une collection qui est la mémoire audiovisuelle de Paris, mais on constitue petit à petit une collection de collections dans la perspective de faire de cette salle ce qu'elle a été sans qu'on le veuille au départ, à savoir un lieu parisien d'accès aux images, et notamment aux images difficiles à voir ailleurs. Nous avons signé des conventions avec un certain nombre de partenaires, par exemple avec : Serge BROMBERG et LOBSTER (une partie de la collection LOBSTER sera accessible au Forum des Images), LEGREC, l'Agence du Court Métrage, la FEMIS, le collectif Point Ligne Plan - j'espère que ceux que j'oublie ne sont pas dans la salle.

Isabelle GIANNATTASIO

On ne parlait pas à l'époque d'éditorialiser, mais en réalité, toutes les métadonnées y sont dans l'intention de cette collection et dans le travail documentaire qui a été fait pour le mettre en résonance. Je vais peut-être passer la parole à Agnès DELEFORGE pour nous expliquer.

Agnès DELEFORGE

Notre fonds est essentiellement amateur, mais nous avons également intégré depuis la création du Pôle Image les films aidés par le fonds d'aide sous forme de dépôt légal pour ces films, comme on l'a évoqué dans d'autres interventions dans la journée. Cela concerne aussi le court métrage, le film d'animation, le film de création, appelé « image différente », et les documentaires.

Je vais bien sûr vous parler plus de la partie mémoire audiovisuelle, donc fonds d'archives essentiellement amateurs. On parle aussi de films non professionnels, parce qu'on inclut dans ces fonds des films provenant d'associations, d'ateliers, des films issus quelquefois de stages, pourquoi pas. Notre fonds le plus important est constitué de films amateurs, des films pour certains dits de famille, mais ce ne sont pas essentiellement que des films de familles, puisque dans ces fonds, interviennent également des films faits par des clubs de cinéastes amateurs, des photographes ou des voyageurs. On est un peu sur le même créneau que la cinémathèque de Bretagne, même si le territoire est beaucoup moins important. Le fonds est essentiellement axé sur une thématique maritime et fluviale, par rapport à la situation de la région sur le littoral et la Seine. Nous avons également beaucoup de films concernant l'immigration, les Normands étant aussi voyageurs, et surtout autour du domaine de la pêche, les grandes campagnes de pêche, et des fonds importants des personnes résidant en région. Je pense à des collections comme celle du peintre André NOUFFLARD. Sa fille nous a confié l'ensemble de la collection familiale qui concerne 700 bobines tournées entre 1928 et 1940. Les films d'un photographe aujourd'hui décédé nous ont été légués très récemment par sa petite-fille. Ces films concernent surtout la période avant-guerre des années 1930 jusqu'aux années 1960. Comme cet homme était photographe, il avait de la pellicule pendant cette période, il a pu vraiment beaucoup filmer pendant toute la période de la Seconde Guerre Mondiale notamment malgré les interdictions et la pénurie de pellicule. Nous avons

90 bobines de 15 minutes chacune. Tout a été indexé et renseigné avec la famille. Ce travail d'indexation est très important pour la mise à disposition ensuite de ces documents.

Ce qui a été évoqué aussi hier dans une des interventions, c'est la mémoire orale. Dans la mesure du possible, nous essayons de collecter les témoignages oraux des déposants des ayants droit. Tout dépend de l'âge des documents. On aurait beaucoup à dire sur comment enregistrer les témoignages 50 ans après, ce qu'on dit sur ces documents 50 ans après avec le regard du temps.

Un autre volet qui nous intéresse beaucoup - cela a été développé notamment sur ces dernières années - est le cinéma militant, le cinéma autour de 1968. Nous avons fait un gros travail avec Sébastien LAYERLE qui est ici dans la salle. Je le remercie du travail qu'il a fait avec nous sur ces films qui ont été tournés pendant cette période. On a retrouvé des Ciné-tracts par exemple, les seuls ayant été tournés en région. Ces onze films ont été tournés à Rouen. Les questions de droit aussi sont très compliquées à gérer sur ces films. Les films ont été retrouvés. Ils peuvent être étudiés. Notre optique est également de rechercher beaucoup de films sur le monde du travail, surtout le monde rural. Nous faisons beaucoup de collectes, même si c'est peu filmé, c'est quand même filmé. On essaie de retrouver ces images. Pour retrouver ces images, il existe différents modes d'accès. La télévision régionale nous a aidés d'une certaine manière en diffusant des images qui montrent ce qu'on peut retrouver. On essaie beaucoup d'intervenir dans des zones un peu isolées, d'avoir des partenariats avec des villes à forte identité. Je pense à Fécamp pour la pêche, Elbeuf pour le textile. Ce sont de petites localités qui ne disent rien, mais ce sont des lieux qui ont une forte identité au niveau du monde du travail. Tout ce travail est en cours. Je ne sais pas si on va rentrer dans tous les détails, mais on fait bien sûr des contrats d'utilisation de ces images, des sélections avec les personnes qui nous apportent les images, et on est dans cette partie où on réfléchit. Au début, mes prédécesseurs avaient peut-être plutôt tendance à tout collecter. Maintenant, on est dans une phase de sélection avec les personnes qui nous apportent les films - ce n'est pas toujours facile à leur expliquer, mais on y arrive -, et surtout de les renseigner et les documenter pour avoir le maximum d'informations à la source sur ces documents muets et non renseignés au départ. Quelquefois, il y a juste une petite indication sur la bobine. Quand on nous dit « Mimi » ou « Jojo », il faut aller chercher plus loin qui est Mimi et Jojo, et on s'aperçoit parfois que c'est un prix Goncourt.

Isabelle GIANNATTASIO

Merci beaucoup. Y a-t-il aussi une identité culturelle ? Est-ce la chasse à l'identité culturelle et l'appel au fonds privé au Centre Images ?

Emmanuel PORCHER

J'aurais plus de mal à faire un show comme Gilbert LE TRAON l'a fait tout à l'heure sur l'identité bretonne avec les Beaucerons, les Tourangeaux, les Solognots et les Percherons. Sans doute, il y a les questions d'identité. Ce n'est pas trop en ces termes qu'on a abordé la question. Il s'avère qu'aujourd'hui, la cinémathèque est très récente. Elle n'a pas été constituée sur la base d'un fonds. À la suite d'une étude qu'on avait réalisée et au succès que pouvaient rencontrer d'autres cinémathèques régionales, on s'est dit qu'il y avait une nécessité à mettre en place un service de cette nature en régions. À partir de là, on est allé à la chasse aux projets. On est victime de notre succès. Cela marche très bien, peut-être trop bien. On reçoit beaucoup d'images. Aujourd'hui, on n'est pas dans une situation où on souhaite faire un tri. On est un peu dans le cas du démarrage évidemment, ce que tu citais tout à l'heure. Pour l'instant, on reçoit les images. Il y a aussi des gens qui voyagent en région Centre. Il faut savoir qu'il y a beaucoup d'explorateurs en région Centre. Cela paraît curieux, mais ils marchent. Ils ne naviguent pas, ou ils prennent parfois le bateau pour aller jusqu'en Loire-Atlantique. On a aussi un fonds d'aide extrêmement important. Comme on aide à peu près 70 films par an depuis maintenant 15 ans, cela fait un nombre de films professionnels assez conséquent. Certes, ces films sont en grande partie conservés au niveau de l'État. Là, il y a une forme

de redondance. Simplement, on a un certain nombre de droits attachés à ces films qu'on a soutenus. Il est normal dès lors qu'on puisse les utiliser sur notre territoire, notamment sur les droits non commerciaux. C'est pour la partie professionnelle. Après, il y a les producteurs régionaux. Là, ce ne sont pas forcément des films qu'on a soutenus, mais ce sont des films aussi dont nous allons assurer la conservation. C'est un sujet sur lequel on a peu ou pas avancé. On va travailler notamment dans le développement du numérique chez nous.

L'autre point, c'est tout ce que tu évoquais sur l'éducation à l'image, qui nous semble assez important. Je rappellerai qu'il y a eu un développement conjoint sur les films soutenus à la création. On partait de la base. On est parti de cette base de données. On a fait un travail piloté par la Haute-Normandie pour un module sur la partie pratique artistique. Il nous semblait intéressant de conserver cette mémoire de création dans le domaine de la formation.

Enfin, pour les éléments que l'on souhaite ou que l'on recueille déjà aujourd'hui... C'était assez concomitant avec la création de l'EPCC et du nombre d'archives. C'est l'émergence des télévisions locales. Trois télévisions locales ont été autorisées par le CSA : une à Tours, une à Orléans et une à Issoudun. C'est une télévision qui, depuis, est devenue départementale. De fait, nous sommes sur un bassin de population de l'ordre de 400 000 habitants, puisque la télévision montera sur la TNT. Là, l'intérêt est de travailler avec cette télévision-là pour s'intégrer dans son *walk show* au niveau de la production, et d'avoir un système automatisé d'archivage de leurs *news*. Très modestement, nous essayons de copier ce que fait, beaucoup mieux, l'Ina. Il est intéressant de voir comment on peut combiner cette question de la conservation sur ce type d'images avec les opérateurs de télévision ; sachant qu'il est précisé que dans notre cas, le travail avec la télévision d'Issoudun est assez simple, puisqu'il est aussi porté par un EPCC. On est véritablement compatible au sens où nous travaillons de public à public. C'est un point sur lequel nous avançons beaucoup.

Ce sont donc beaucoup d'images. Il est vrai qu'aujourd'hui, le temps de numérisation est entre huit et dix mois de délai. Dès qu'une bobine est rentrée chez nous, on travaille l'indexation et la numérisation. Cela commence à être un petit peu long. On est un peu débordé ou dépassé par les événements, mais c'est plutôt une bonne nouvelle. Je préfère avoir à gérer ce genre de problème que celui de la pénurie par exemple.

Isabelle GIANNATTASIO

C'est plutôt un beau problème en effet, même si cela nous pèse à tous. Pour le Nord, avez-vous une liste idéale de la Cinémathèque du Nord ?

Jacques BESSON

Pour l'instant, notre fonds est constitué de trois grands domaines : les réalisateurs de la région, les producteurs de films institutionnels et une chaîne de télévision locale qui vient d'avoir également une autorisation d'émettre pour toute la région. L'ancienne chaîne est Neuf Télévision qui vient de nous concéder la possibilité de gérer ses 9 000 cassettes sur lesquelles on a un travail urgent à faire d'indexation, de choix, etc. Tout est en vidéo analogique. On ne pourra en numériser qu'une petite partie sur plusieurs années. Sinon, nos objectifs sont de s'intéresser également aux producteurs de films qui sont aidés par la région Nord-Pas-de-Calais. C'est une région pour laquelle il existe un système d'aide qui est celui qui nous accueille, c'est le CRAV (Centre régional de ressources audiovisuelles). C'est là que nous sommes installés pour l'instant. Pour les films qui sont aidés par le CRAV, on contacte les producteurs de façon à ce qu'un dépôt puisse être effectué à la cinémathèque. On envisage d'acheter une copie film auprès de chacun des producteurs. Ceci est pour l'aspect cinéma. On a beaucoup d'images en vidéo, analogiques. On a des sources en films 35 et pour l'instant, super 8 amateurs. L'idée est de numériser la totalité des documents intéressants, sélectionnés par la cinémathèque ou un comité scientifique qui a été mis en place, et à partir de là,

mettre en place les serveurs qui permettront l'accès aux documents, soit en intranet en salle de consultation, soit par un accès Internet.

Isabelle GIANNATTASIO

Vous avez évoqué Internet et intranet. Je reprends juste le titre de cette table ronde qui était « De la collection au Web 2.0 ». C'est un peu « tarte à la crème ». Jean-Yves a parlé de la salle. Comment passe-t-on de la salle au virtuel ? Puis, ce côté interactif, parce que le Web 2.0, c'est la participation des amateurs qui viennent identifier leurs films et peut-être aussi d'autres développements.

Jean-Yves de LEPINAY

En fait, il y a au moins deux aspects dans la question. Il y a d'abord le rapport entre le local et le distant. Il y a plusieurs façons de voir ce qu'il se passe à distance. Le Forum des Images est une institution tout d'abord inscrite dans le local. Le lieu physique est très fort, et est d'ailleurs peut-être plus fort dans le projet – si on veut comparer à d'autres structures. C'est construit autour d'un lieu de façon très forte. À distance, il y a d'abord une fonction qui est forcément une fonction vitrine. Que va-t-on trouver pour l'utilisateur, pour le public ? Il peut consulter un site et que va-t-il trouver quand il va venir sur le lieu, etc. ? J'insiste un peu là-dessus, puisqu'on va voir que c'est quelquefois plus complexe qu'on ne le croit. Au-delà de cette fonction vitrine, pour une institution de cette importance, il y a nécessairement aujourd'hui une dimension d'institution à distance qui se crée, d'institution virtuelle – en tout cas, c'est notre constat. On ne peut plus se contenter de faire uniquement une vitrine. Même si on se disait « on ne fait qu'une vitrine », on est dépassé par la réalité de la fréquentation par le public. Je vais prendre un exemple. Nous avons depuis toujours – puisqu'on l'a mis très tôt, en 1988 – notre catalogue en ligne sur Minitel 3615 VDP15. Le catalogue en ligne, c'est déjà quelque chose de très ancien au Forum des Images. Dès qu'il a été sur le Web, on a commencé à avoir des statistiques plus précises sur la provenance des questions. On s'est vite aperçu, alors qu'il s'agit d'un catalogue, c'est-à-dire de quelque chose qui décrit des films qui sont consultables dans un lieu physique, que ce catalogue était consulté depuis partout dans le monde, c'est-à-dire par des gens qui ne mettraient jamais les pieds aux Halles. Du coup, on se rend compte qu'il y a finalement deux fonctions à cet objet. Il y a une fonction catalogue effectivement, qui décrit ce qui est visible dans un lieu. Puis, il y a une fonction base de données. Du coup, on se retrouve dans une logique où on se dit qu'un catalogue, pour nous en tout cas, il y a des films qui rentrent, puis il y a des films qui sortent. Tant qu'on est dans la fonction catalogue, quand on perd les droits d'un film par exemple, il doit sortir du catalogue. Par contre, il n'y a aucune raison qu'il sorte de la base de données. Là, on se retrouve d'un coup avec deux objets : un objet qui est lié au local et un objet qui est lié à la distance. C'est déjà quelque chose. Malgré nous, on est obligé de constituer un deuxième visage à l'institution qui est un visage à distance. C'est quelque chose qu'on développe avec les moyens dont on dispose bien sûr. Par exemple, tout le travail d'éditorialisation qui est fait sur la base de données a du sens à distance. On produit beaucoup de commentaires. Aujourd'hui, on sait qu'entrer dans une collection de cette importance, ce n'est plus possible de le faire uniquement à travers un moteur de recherches. On produit ce que nous appelons des parcours thématiques qui permettent de voyager dans l'ensemble par différents biais. Évidemment, ce sont des choses qui sont par ailleurs consultées par des gens qui ne sont plus du tout dans le rapport au local. On a aussi des événements qui se produisent chez nous, par exemple des cours de cinéma hebdomadaires qui sont filmés, mis en ligne sur le Web, qui sont consultés n'importe où dans le monde. Je vais m'arrêter là sur cette dialectique.

En revanche, l'autre sujet qui est évidemment important, est le rapport au public. Il n'est pas uniquement lié à cette question de local et de distance. Quand on dit Web 2.0, évidemment on installe cela comme si c'était sur le Web, mais finalement, ce n'est pas le principal. Le principal et ce qui est intéressant à commenter dans cette expression Web 2.0, c'est qu'il y a un rapport au public qui évolue. C'est un rapport qui, aujourd'hui, est ce que dans d'autres domaines, on appelle la désintermédiation. Là, aujourd'hui, il nous semble qu'une institution culturelle doit s'interroger sur ce

qui a toujours été sa vocation jusqu'ici, c'est-à-dire : je fais des choix, je les présente. Il y a un travail qu'on appelait passeur, médiation, etc. Il y a une question : que devient la médiation dans un moment où la pratique du public est plus participative, interrogative, et produit elle-même des discours et des images ? Que fait-on avec tout cela ? Tout le monde est à peu près dans la même problématique.

Tout à l'heure, je parlais de l'académie que nous créons. Typiquement pour nous, c'est un élément de réponse local - puisqu'on est vraiment dans cette idée du lieu. Nous allons créer un rapport au public par la pratique de la parole et de l'échange. Pour citer d'autres choses sur lesquelles on réfléchit, le Forum des Images est partenaire d'un certain nombre de projets de recherche, notamment le projet Cinélab qui était mené par l'IRI, pour le logiciel *lignes de temps* qui est un outil de visualisation des images qui permet à l'utilisateur de commenter les images et de publier son propre commentaire. Dans une deuxième étape, nous espérons le partager. La question du blog est complexe pour les institutions, puisqu'il est très difficile de faire vivre un blog. C'est un travail qu'il faut essayer de faire. Puis, on s'interroge sur comment faire vivre des communautés de lecteurs ou comment intégrer des communautés préexistantes avec les problématiques qui sont les nôtres.

Agnès DELEFORGE

Pour la question d'accès via les sites Internet, pour l'instant, nous sommes en pleine réflexion . Il y a aussi la question des ayants droit. Les contrats n'étaient pas forcément rédigés en ces termes au moment où nous avons commencé. On est donc en train de reprendre tous les contrats avec tous nos déposants et tous nos ayants droit. On est plus dans une optique de médiation. On essaie aussi de travailler avec les réseaux. On parlait des réseaux européens. Tu as évoqué effectivement le réseau de l'Association européenne des Inédits, qui s'appelle maintenant INEDIT, à laquelle on tient beaucoup. C'est une association qui travaille essentiellement sur l'image amateur, mais en mettant en collaboration les chercheurs et les sources, les archives, et les professionnels de l'audiovisuel travaillant à partir de ces images. Nous organisons des rencontres professionnelles, une des dernières a été accueillie en Catalogne. Un gros travail est fait autour de ces images, parce que cela se développe un peu partout en Europe.

Pour la question de la diffusion, on essaie aussi de construire des programmes que nous diffusons bien sûr en salle, puisqu'on n'a pas de lieu sur place, en faisant réagir le public, en travaillant avec le public sur les images collectées. Nous éditons aussi sous forme de DVD, et nous essayons de construire avec des regards croisés avec d'autres archives. J'aurais aimé parler avec nos intervenants de ce matin des archives allemandes, avec lesquelles on essaie de beaucoup travailler en collaboration. Il se trouve que la Haute-Normandie est jumelée avec la Basse-Saxe. Nous faisons un gros travail sur ces archives, avec des regards croisés sur des thèmes plutôt historiques, notamment sur la période après-guerre, ou tout simplement sur la vie quotidienne, les portraits d'entreprise, etc... Nous avons monté des DVD qui sont disponibles et diffusables dans le milieu pédagogique, des médiathèques ; et des universités aussi puisque cela fait l'objet de travail d'étudiants des universités croisées.

Puis, on a un projet qui est tout à fait pilote cette année, qui est celui de travailler avec les collégiens dans le cadre d'une opération qui s'appelle « Images en ligne ». Nous allons insérer quelques programmes, quelques sélections d'images d'archives amateurs. Là, c'est plus un programme de création autour de l'image. Comme vous l'avez vu, les images sont muettes. On va donc essayer de faire des ateliers d'écriture, des ateliers de son sur ces images. Là, les enseignants sont formés. Les collègues de ce service mettent en place cette opération. Cela a l'air de bien démarrer.

Pour terminer, j'aurais aimé parler d'un projet trans-frontalier appelé INTERREG que nous avons aussi entre les régions Haute-Normandie et *East England* pour l'Angleterre. Il va être plus axé vers l'accès des images via Internet, pour l'aspect pédagogique essentiellement, mais aussi l'aspect touristique. C'est un pôle économique qui est en train de se mettre en place. On vient de déposer le projet. Nous aurons la réponse au mois de janvier. Là, si cela marche, ce sera vraiment épaulé pour mettre en place toute la chaîne de travail autour de la numérisation des documents.

Isabelle GIANNATTASIO

Beaucoup de projets. Centre Images, beaucoup de projets ?

Emmanuel PORCHER

Forcément. Cela s'inscrit aussi dans l'ensemble des missions de la structure. Concrètement, nous avons souhaité mettre le pied dans la porte du GIP (Groupement d'intérêt public) qui gère la boucle haut débit régionale. L'objectif pour nous était véritablement de trouver les gens qui étaient en charge des infrastructures. On aimerait bien avoir les problèmes du Forum des Images, on ne les a pas. On en a un autre, celui d'avoir une région extrêmement vaste et rurale, avec une carte haut débit en définitive où on arrive à rattraper un petit peu la fracture numérique. Le développement de l'ADSL sur ces territoires commence. On a de moins en moins de zones blanches pour dire les choses rapidement. On a voulu s'inscrire dans cette démarche-là. Dans le GIP, vous avez évidemment les représentants de différents ministères de l'État, différents représentants des services déconcentrés de l'État, plus les Conseils régionaux ou généraux. L'idée est véritablement de travailler en coopération avec eux. Ils s'occupent des infrastructures, et nous, nous avons la prétention d'avoir des propositions en termes de contenus.

Il y a un objectif et un projet de mise en place d'une plate-forme numérique régionale qui est en cours, dans laquelle on va retrouver des éléments liés à la géomatique. Là, cela nous concerne un petit peu moins. Vous allez avoir des éléments relatifs à l'université numérique, des éléments relatifs aux espaces numériques de travail (ENT) notamment (universités, lycées et collèges). Quand on a constaté cela, on s'est dit que c'était très intéressant. Quand on prend l'ensemble des compétences des collectivités, potentiellement sur une région comme la nôtre, où il y a 2,5 millions d'habitants, environ 600 000 ENT vont être construits et réalisés. Évidemment, les 600 000 personnes ne vont pas utiliser ces ENT, mais un certain nombre les utilisera. Là, l'objectif pour nous était de s'inscrire toujours dans le cadre de notre mission de service public, puisque nous sommes un établissement public, il faut que cela ait aussi un sens. Là, l'objectif était d'offrir un certain nombre de propositions sur un audiovisuel public sur cette plate-forme. Au titre du contrat de projet Etat-Région, et avec l'appui aussi du FEDER, on a engagé un projet visant à développer des usages sur un bouquet de chaînes. Là, cela s'inscrit plus largement dans un bouquet de services. À l'intérieur de ce bouquet de services, on a un bouquet de chaînes. On va proposer trois chaînes : une chaîne patrimoine, on voit assez rapidement ce qu'on pourra mettre dedans ; une chaîne éducation à l'image et une chaîne création. De fait, dans la mesure où la logique de soutien à la création est encore dynamique, il était normal de s'intéresser à cette problématique. Là, on va lancer le projet avec le souhait de mettre assez rapidement en place... À vrai dire, la chaîne patrimoine est pour nous la plus évidente, puisqu'on a déjà un système de bases de données extrêmement clair, un système d'indexation. Sur tout ce qui relève du contributif, nous avons déjà un certain nombre de projets. C'est vrai que quand vous parlez des parcours thématiques. On vous vole l'idée. On a d'autres idées. C'est pareil, quand on regarde France 5 qui fait « Wikidoc », évidemment, on a envie de faire quelque chose de très proche. Cela nous paraît là aussi assez intéressant. Il est vrai qu'on est souvent interpellé par les gens quand on fait toutes ces activités en salle, qui nous disent : « maintenant, on voudrait continuer à les voir, continuer à profiter de ces images ». Il est donc logique et normal que nous adaptions, nous aussi, notre offre. Le Web 2.0 dans tout ce qu'il permet de faire, nous permettra à travers ces chaînes, de faire des propositions aux habitants et à des publics un peu captifs qui sont les espaces numériques de travail. L'idée est aussi de travailler avec certaines catégories ou types de populations qui peuvent être des enseignants, des départements d'histoire d'université, et ainsi de suite. On ne peut pas tout faire, mais on peut faire un certain nombre de choses. Là, l'idée est vraiment de développer cette chaîne. Dans le même temps, nous sommes en train de mettre en place une entité de Recherche et Développement sur les usages, avec notamment des départements de sciences humaines.

Isabelle GIANNATTASIO

Très bien. L'aménagement du territoire en œuvre. Le Nord peut-être, projet ou projet de projet ?

Jacques BESSON

Nous allons nous installer dans une zone très belle. Une construction est faite pour abriter la cinémathèque sur le site minier de Wallers-Arenberg, qui a abrité un certain nombre de tournages par exemple *Germinal*. D'autres tournages se sont faits récemment, notamment avec Yves BOISSET. C'est au pied d'un des plus grands chevalements qui restent dans le Nord. Nous allons abandonner le côté peut-être mondain d'une cinémathèque. C'est la raison pour laquelle nous voulons développer cet aspect de communication avec le public via Internet, les serveurs, et aussi mettre en place une salle de consultation dans laquelle pourraient venir des scolaires, des chercheurs et des professionnels.

Suivi éditorial : Loraine Pereira – chargée de mission pour le patrimoine cinématographique / INP.